



CRISE ENERGETIQUE EN ENTREPRISE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2022 – ELIPSO, l'organisation professionnelle représentant les fabricants d'emballages plastiques et souples, alerte les pouvoirs publics sur la crise de compétitivité que s'apprêtent à subir de façon imminente les industriels français du fait de l'insuffisance du dispositif national censé faire face à la crise énergétique.

Le marché très haussier de l'électricité à l'été 2022, (niveau dépassant les 1100€/MWh début septembre avec une stabilisation autour de 550€/MWh), a conduit les autorités européennes à étudier plusieurs mesures visant à limiter les impacts de cette situation. L'Espagne et le Portugal se sont désolidarisés du mécanisme européen et bénéficient aujourd'hui d'un prix moyen au MWh de 130€/MWh. Les Allemands ont annoncé un dispositif qui devrait permettre aux industriels Allemand de profiter d'un prix de l'électricité en moyenne de 165€/MWh.

Or, le dispositif français, d'une autre nature, place aujourd'hui les entreprises nationales dans une situation de perte de compétitivité à l'égard de leurs homologues européens qui, s'il est maintenu en l'état, conduira à un effondrement colossal de leur chiffre d'affaires.

En 2021, selon les technologies utilisées par les sociétés industrielles du secteur de l'emballage plastique, le coût de l'électricité pèse entre 3 et 10% du chiffre d'affaires (hors transport et taxes). En 2022, l'industrie a été fortement impactée par l'envolée des prix, notamment à l'occasion du rachat d'écêtement sur lequel les entreprises ne disposent d'aucun contrôle. Cette circonstance a conduit à un doublement de la facture, avec une difficulté supplémentaire pour certains industriels qui n'ont pas pu répercuter ces hausses sur leurs clients, affectant ainsi leurs marges.

Pour 2023, les modalités de mise en œuvre du bouclier énergétique sont loin d'être à la hauteur des attentes des PME et des ETI françaises : une évaluation réalisée sur le fondement de critères objectifs conclut à une hausse prévisionnelle de 400% du prix de l'électricité par rapport à celui pratiqué en 2021, avec un prix unitaire supérieur à 220 €/MWh, qui conduira inmanquablement à obérer la situation financière des entreprises, contraintes à des réductions d'effectifs, voire à des liquidations pour les plus vulnérables.

Le délai de renégociation des contrats d'électricité des industriels étant arrivé à son terme à la fin du mois d'octobre dernier, il est urgent de remédier à cette situation très préoccupante par un relèvement du plafond d'ARENH à 150 TWh, conformément à la position exprimée par la Commission de régulation, ainsi que par plusieurs industriels, notamment dans le secteur du béton au mois de juillet 2022. Cette voie comporterait plusieurs avantages : une progressivité des prix puisque les sociétés demeureront soumises au dispositif de marché pour la part « hors ARENH » ; l'assurance pour les entreprises d'éviter de subir, comme en 2021, une explosion des prix en fin d'année. L'accès à ce mécanisme pourrait d'ailleurs être priorisé au bénéfice des industriels plutôt que de profiter à tous les acteurs et notamment les fournisseurs alternatifs.

Seule une telle mesure, adoptée avant la fin du mois de novembre, serait susceptible de soutenir valablement l'activité des entreprises industrielles, en leur donnant de la visibilité pour 2023, et de prévenir les conséquences sociales évidentes qui en résulteront.

ELIPSO est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballage plastique (rigide et souple) en France. Nos entreprises, présentes sur tout le territoire français, emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un chiffre d'affaires annuel de 8,1 milliards d'euros.

www.elipso.org / Twitter : @Elipsoemballage

Contact presse : contact@elipso.org 01 46 22 33 66